



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le 02/06/2026
ID : 057-245700695-20260520-C20260519_12_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le dix-neuf mai à dix-neuf heures dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs,

Roland BALCERZAK,
Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Rachel ZIROVNIK,
Michel HERGAT, Denis BAUR, Eric GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Philippe GAILLOT, Sylvie BIRCK, Cyril LAUTERFING, Michel SCHMITT, Flavie THEVENET, Katia SORIA, Jean-Luc MANSUY, Yves LICHT, Sandra GOMES, Thierry MICHEL, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Alain REDINGE, Jonathan ROSA représenté par sa suppléante Virginie CHOLEY, André DEL PIZZO, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, Hervé PATAT, Aurélie DEROUT, Christophe ZIELINSKI, Paul GANTIER, Patricia VEIDIG, Yannick OLIGER, Karine GARAVAGLIA, Frédéric MESLARD, Laure BASTIEN, Evelyne SCHMITTER, Christelle MAZZOLINI, Joël IMMER, Brigitte DA COSTA, Nicolas DZIEZUK, Anaïs BELKHIRI, Nicolas MORIN, Betty DE LUCIA

Absents avec procuration :

Hervé GROULT	à	Michel HERGAT
Eric PECQUEUR	à	Nicolas MORIN
Magali DE DIJCKER	à	Roland BALCERZAK
Joseph GHAMO	à	Evelyne SCHMITTER
Elisabeth SIMONCELLI	à	Jean-Marc VACCARO

Absent excusé : Stéphane PFLUMIO

Date de la convocation : 13 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 44
Nombre de votants : 49

Secrétaire de séance : Nicolas DZIEZUK



12. Objet : Travaux de rénovation et de réagencement du centre aquatique CAP VERT à Breistroff-la-Grande - Lots n° 4, n° 5, n° 13, n° 15 et n° 19 - Signature des marchés

Vu les articles L. 2123-1, L. 2124-2, R. 2113-4 à R. 2113-6, R. 2123-1 1°, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique,

La Communauté de Communes a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert portant sur les travaux de rénovation et de réagencement du centre aquatique CAP VERT à Breistroff-la-Grande en décembre 2025.

Les lots n° 4 « Menuiseries extérieures et intérieures – aluminium – signalétique », n° 5 « Métallique » et n° 19 « VRD » ont été déclarés sans suite pour motif d'ordre économique.

Les lots n° 13 « Equipements de bassins » et n° 15 « Bassins inox » ont été déclarés infructueux.

Aussi, pour les lots n° 4, n° 5 et n° 13 (passés en procédure adaptée ouverte « petits lots »), un nouvel avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 19 février 2026 au Journal d'Annonces Légales « La Semaine ». La date limite de remise des offres a été fixée au 16 mars 2026 à 12 h 00.

Pour les lots n° 15 et n° 19 (passés en appel d'offres ouvert), un nouvel avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 26 février 2026 au Journal d'Annonces Légales « La Semaine », au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). La date limite de remise des offres a été fixée au 27 avril 2026 à 12 h 00.

Le rapport d'analyse des candidatures et des offres, pour les lots n° 15 et n° 19, a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 18 mai 2026.

Au regard des critères de jugement des candidatures et des offres, les marchés pour les lots n° 15 et n° 19, ont été attribués par la CAO aux entreprises dont les offres ont été jugées économiquement les plus avantageuses, comme suit :

- pour le lot n° 15 à l'entreprise HSB France à 95978 Roissy Charles de Gaulle pour un montant de 1 560 467,97 euros H.T. avec le choix de la variante,
- pour le lot n° 19 à l'entreprise COSTANTINI à 57920 Hombourg-Budange pour un montant de 1 986 016,20 euros H.T..

Au regard des critères de jugement des candidatures et des offres, les marchés pour les lots n° 4, n° 5 et n° 13, ont été attribués aux entreprises dont les offres ont été jugées économiquement les plus avantageuses, comme suit :

- pour le lot n° 4 à l'entreprise ALU BADRE à 57160 Scy Chzelles pour un montant de 440 945,98 euros H.T.,
- pour le lot n° 5 à l'entreprise SARL SOMEG à 54640 Tucquegnieux pour un montant de 132 060,00 euros H.T.,
- pour le lot n° 13 à l'entreprise LOGISTIQUE MONTAGE ET POSE à 30360 Saint-Etienne de l'OLM pour un montant de 122 025,70 euros H.T..

Considérant cet exposé,

Après avis favorables de Bureau communautaire en date du 12 mai 2026 et de la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 mai 2026,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer les marchés relatifs aux Travaux de rénovation et de réagencement du centre aquatique CAP VERT à Breistroff-la-Grande pour les lots n° 15 et n° 19, avec les entreprises dont les offres ont été jugées économiquement les plus avantageuses,**
- **d'attribuer les marchés relatifs aux Travaux de rénovation et de réagencement du centre aquatique CAP VERT à Breistroff-la-Grande pour les n° 4, n° 5 et n° 13 comme exposé,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.**

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 20 mai 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' shape followed by a vertical stroke.

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

ID : 057-245700695-20260520-C20260519_12_SI-DE